

## L'actualité de Vie Harmonieuse

- Le Vaccin contre la COVID-19
- Renouvellement de l'Autorisation d'exercer pour les 15 prochaines années !
- L'arrivée d'une nouvelle responsable de secteur et de nouvelles aides à domicile
- La loi du Grand Age en quelques mots...



Catalina, Marie, Lucy, Carine et Camille

*La Vie Harmonieuse est heureuse d'accompagner ses usagers encore 15 ans !*

C'est avec une grande émotion que nous vous annonçons le renouvellement, pour 15 ans, de notre autorisation de fonctionner en tant que SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). Ainsi, nous allons pouvoir continuer de vous soutenir et de vous accompagner à domicile !

## Bienvenue

Fatoumata,  
Aide à domicile

Alexandra,  
Aide ménagère

Berthe,  
Aide à domicile



Carine Moisan,  
Responsable  
de Secteur

## Articles

### La loi Grand Age à venir...

La loi Grand Age et autonomie, tant attendue, se voit encore repoussée et sera présentée "lorsque la crise sanitaire le permettra".

En attendant, la ministre déléguée, Brigitte Bourguignon a pris la parole, lors d'une conférence de presse à Bordeaux le samedi 30 janvier, pour esquisser les grandes lignes de la loi "Grand Age et Autonomie" visant à réformer le secteur de l'aide aux personnes âgées.

### Quels sont les grands axes de cette loi ?

- Rapprocher les ARS (Agence régionale de Santé) et Pôle Emploi pour répondre "aux besoins urgents en matière de ressources humaines"
- Développer "des capacités de formation", c'est à dire "augmenter le nombre de places en formation initiales et une réforme des principaux diplômes d'Etat sur le secteur" (aide-soignant et accompagnant éducatif et social).
- La promotion "de la qualité de vie au travail" avec un plan porté par la caisse nationale d'assurance maladie
- Enfin, les salaires des métiers du grand âge doivent être revalorisés : pour montrer la reconnaissance de ces métiers et pour susciter des orientations vers ces carrières.

## Les anniversaires



Toutes nos pensées et nos meilleurs vœux pour :

Janvier

Lucy  
Alexandra  
Marie

Février

Sylvie  
Karine

Décembre  
Maria



# Témoignages

" Dans une situation particulière l'association a su s'adapter à notre situation et à toujours été à l'écoute de nos problèmes. Nous sommes très satisfaite de l'accompagnement de Vie Harmonieuse en collaboration avec Anadom dans ce contexte propre à notre situation "

*F.C, fille d'une bénéficiaire*



"Après avoir travaillé plus de vingt années en tant qu'aide soignante, j'ai souhaité évoluer professionnellement. Ainsi j'ai fait la formation de Responsable de Secteur à IP2S à Carquefou, l'année dernière. C'est une formation qui s'effectue en alternance de cours théoriques et d'un stage pratique dans une structure.

A l'issue de celle-ci, j'ai postulé à l'annonce de Vie Harmonieuse et j'ai passé un entretien avec Mme Paz. Nous avons naturellement échangé et souhaité démarrer une aventure ensemble ! J'apprend progressivement le fonctionnement de l'association Vie Harmonieuse. J'apprécie cette équipe qui m'a bien accueillie et avec qui je partage les mêmes valeurs. Soit : le respect, la tolérance et la bienveillance. Je suis ravie et fière d'être la première responsable de Secteur de l'association."

*Carine Moisan, Responsable de secteur.*

# Prévention

## Hygiène des mains

- Privilégier le lavage des mains au savon. Sinon, au gel hydroalcoolique.
- Effectuer un séchage soigneux des mains avec des essuie-mains à usage unique.
- Le port de gants ne dispense pas du lavage des mains.

NB : la solution hydroalcoolique ne doit pas être utilisée sur des mains souillées.

**Quand se laver les mains ?** Avant, pendant et après l'exécution d'une tâche dites "sale".

**Comment se savonner les mains ?**  
Suivez ces cinq étapes à chaque fois :



1. Mouillez-vous les mains avec de l'eau courante propre (tiède ou froide), fermez le robinet et appliquez du savon.
2. Faites mousser vos mains en les frottant l'une contre l'autre avec le savon.
3. Faites mousser le revers de vos mains, entre vos doigts et sous vos ongles.
4. Frottez vos mains pendant au moins 20 secondes. Rincez-vous soigneusement les mains à l'eau courante propre.
5. Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou séchez-les à l'air libre.

Nos intervenant(e)s se retrouvent chaque premier jeudi du mois de 7h à 9h, pour une réunion de service afin d'assurer la coordination et la qualité de nos accompagnements à domicile.

Bonne nouvelle, les aides à domicile de plus de 50 ans peuvent se faire vacciner contre le COVID-19 !



2 Avenue Millet - NANTES 44000 Tél. 02 51 84 26 70  
E-mail : [contact@vie-harmonieuse.com](mailto:contact@vie-harmonieuse.com)  
SIRET : 47835815300037 - Agrément Qualité : R/311211/A/044/Q/088



Vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux, ou sur notre site internet : <http://www.vie-harmonieuse.com>



## Comment soutenir notre beau projet ?

- Partagez votre expérience avec vos proches.
- Partagez votre temps libre avec l'association en tant que bénévole.
- Les dons sont également les bienvenus (et défiscalisés 👍).



Vie Harmonieuse recrute des Auxiliaires de Vie Sociale ! Vous connaissez des personnes intéressées pour nous rejoindre ?

Partagez l'information !